

**Division Interaméricaine**  
**Programme du développement en leadership 2016-2020**

Ce programme de développement en leadership de la Division de ce quinquennat, est un investissement dans l'héritage de l'organisation et l'accomplissement de sa mission. L'objectif est de pouvoir comprendre les règlements, stratégies, culture et meilleures pratiques de l'organisation et préparer les dirigeants serviteurs à donner l'exemple dans la manière d'appliquer les principes et pratiques du leadership de Christ. L'apôtre Paul donne ce conseil : « *Suivez donc mon exemple, comme moi, de mon côté, je suis celui du Christ.* » (1 Corinthiens 11.1, La Bible du Semeur). L'intention ici est de former les nouveaux dirigeants comme les actuels, à accueillir et encourager la tradition adventiste.

Des stratégies consistant à donner un accompagnement, évaluer et assurer une grande variété de mentorat, sont incluses dans le paradigme de ce leadership. C'est une initiative fusionnée comprenant un apprentissage actif (attribution de projets, groupes de travail) et des innovations technologiques (face à face, collaboration, vidéos, en ligne et autres formes d'apprentissage à longue distance).

**Objectifs**

1. Améliorer les pratiques de leadership parmi les administrateurs d'unions, de champs locaux et d'institutions, les directeurs de département et les pasteurs d'église.
2. Renforcer la crédibilité et la confiance à l'égard de l'administration de l'Église et de ses organisations, à chaque niveau de la Division.
3. Encourager l'efficacité des initiatives de l'organisation qui sont mises en place dans le but de faire progresser la mission.

Le programme comporte deux segments principaux :

1. Développement en leadership organisationnel
  2. Développement dans le leadership individuel
- A. Les administrateurs de la Division seront responsables du segment du développement en leadership organisationnel qui se focalise sur :
- 1) Résultats et stratégies organisationnels d'un leadership collectif, connecté
  - 2) Compréhension des règlements organisationnels
  - 3) Élaboration des règlements, déclarations et lignes directrices de l'organisation
  - 4) Mise à exécution des règlements organisationnels, nouveaux et actuels
  - 5) Fortifier l'efficacité organisationnelle dans la structure actuelle
  - 6) Aider chaque organisation à traiter chaque aspect des priorités organisationnelles
  - 7) Développer des équipes de leadership efficaces dans l'organisation
  - 8) Leadership organisationnel interculturel et prise de décision
- B. C'est au coordinateur du développement en leadership de la Division qu'incombe la responsabilité du segment du développement dans le leadership individuel. Il se focalise sur :

Le développement d'une filière de bons dirigeants à tous les niveaux de l'organisation, qui comprend :

1. Se diriger
  - Se préparer à l'administration ou au rôle de leadership
  - Élaborer un langage commun de leadership dans l'organisation
  - Augmenter l'efficacité et productivité personnelles
  - Responsabilités personnelles du dirigeant (famille spirituelle, physique, sociale, mentale)
2. Conduire les dirigeants
  - Intégrer des perspectives inter-fonctionnelles dans les décisions
  - Traiter la complexité
  - Gérer les questions politiques
  - Disséminer des initiatives et idées parmi les autres dirigeants
  - Sélectionner et amener les dirigeants à acquérir une excellente productivité
3. Diriger d'autres
  - Transition d'une productivité individuelle à la direction d'une équipe
  - Développer des relations en vue d'achever le travail
  - Traiter les conflits avec efficacité
  - Résoudre les problèmes avec succès
4. La fonction du leadership
  - Établir une vision et bâtir vers l'avenir
  - Compromis équilibré entre court et long termes
  - Aligner l'organisation sur la mise à exécution de la stratégie
  - Former les membres de conseil et comité à assumer efficacement leur rôle.

Procédures :

1. Tous les membres des comités directeurs de la Division, union, champ local et institution, suivront un cours de formation dans son intégralité sur la gouvernance organisationnelle (rôle et fonction des comités et des conseils, devoirs et ce qu'on attend des membres).
  - a. La formation des membres du comité de la Division sera tenue au moment des réunions mi-annuelles qui seront annoncées plus tard.
  - b. Les membres du comité des champs locaux recevront une formation à la date et dans le lieu à déterminer.
  - c. La formation des membres des conseils des institutions sera prévue à la date et dans le lieu à déterminer.
  - d. La formation des membres de comité de chaque église locale sera prévue à la date et dans le lieu à déterminer.

2. La Division préparera le programme d'étude, sera responsable de la formation et délivrera les certificats à ceux qui auront suivi le programme dans son intégralité aux niveaux de la Division, des unions ou des institutions.
3. La Division préparera le programme d'étude, et l'union sera responsable de la formation et délivrera les certificats à ceux qui auront suivi le programme dans son intégralité aux niveaux des champs locaux ou des institutions.
4. La Division et les unions prépareront le programme d'étude, et le champ local sera responsable de la formation et délivrera les certificats aux membres de comité d'église locale qui auront suivi le programme dans son intégralité.
5. Tous les administrateurs nouvellement élus aux niveaux du champ local et de l'union, recevront une orientation initiale afin de remplir avec efficacité leurs responsabilités administratives à la date et au lieu à déterminer.
6. Les administrateurs et directeurs de département de tous les champs locaux, institution et union, aussi bien que les pasteurs d'église locale, suivront, dans son intégralité, chaque année, un cours de formation continue en leadership organisationnel.